



Baie-Mahault, le 09 Septembre 2022

LES PARLOIRS : SAUVE QUI PEUT !!!

Chers Camarades, Chers Collègues,

Le service parloir n'a de nom que sur le papier. Et pour cause ! Quand on regarde bien, ce service a toujours eu des difficultés de fonctionnement, « **mais chuut... ! pas de vague** ». Problème d'effectifs, mauvaise gestion des congés des Agents, absences répétitives, etc... et la politique de l'autruche menée par nos décideurs n'a fait qu'empirer la situation.

Mais que se passe-t-il au parloir ??

Avec deux collègues fraîchement retraités et 4 Agents absents, que pouvions-nous espérer autre que ce bordel organisé.

Les rescapés du service sont aux abois, mais malheureusement ils ne sont pas entendus. Ils ne peuvent compter que sur le renfort des Agents de détention pour combler le manque, quand cela est possible.

La Direction aurait pu limiter la casse. Car depuis des mois elle savait pertinemment que deux Agents partaient à la retraite. Elle était aussi au courant pour les absences, **mais aucune disposition n'a été prise**, laissant les Gradés se démerder pour combler les trous.

FO Justice Bémao s'interroge sur ce dysfonctionnement. Pourquoi ne pas avoir lancé les appels à candidatures avant le départ effectif des deux collègues ? De manière à ce qu'ils forment les nouveaux pour une continuité du service. **Cela s'appelle anticipation, management.**

FO Justice Bémao persiste et signe : pour un bon fonctionnement du service parloir, il est impératif que ce dernier soit autonome, avec le nombre d'Agents nécessaire (entre 8 et 10).

Il aura fallu un mois, après maintes rumeurs, pour que ces nouveaux Agents soient désignés pour une prise de service la semaine prochaine.

D'ores et déjà, **FO Justice Bémao** demande à la Direction de prévoir au rééquilibrage des équipes de détentions pour pallier aux différents départs et éviter que des Agents fassent 2 nuits d'affilé. Et ce ne sont pas les trois derniers mutés qui vont combler le déficit en Surveillants.

FO Justice Bémao ne cessera de demander des effectifs supplémentaires pour assurer un bon rythme de travail pour le personnel et un service de qualité au sein du CP.

Le bureau local

